



**ECOLE DE DROIT DE LA SORBONNE
MASTER DROIT DU NUMERIQUE – ADMINISTRATION – ENTREPRISES**

**Allocution de Georges CHATILLON
Directeur du Master Droit du Numérique Administration – Entreprises**

*Maitre de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
Conseiller scientifique de l'Institut du Monde et du Développement*

**pour la cérémonie de parrainage du
Master Droit du Numérique Administration-Entreprises**

**Par Nathalie Kosciusko Morizet
Secrétaire d'Etat chargée de la Prospective et du Développement
de l'économie numérique, auprès du Premier ministre**

**Mercredi 30 juin 2010
Hôtel de Broglie
35 rue St Dominique 75007 Paris**

Madame la Ministre, Chers collègues, Chers étudiants, Mesdames, Messieurs,

Je ressens beaucoup d'admiration pour vous, madame la ministre, car vous vous intéressez profondément aux questions que se posent les jeunes, les étudiants et, naturellement, parmi eux, les étudiants en droit du numérique.

Cette promotion 8.0 des étudiants du Master Droit du numérique – Administration – Entreprises a souhaité que vous deveniez sa marraine car elle a compris combien vous incarnez la société de l'information au niveau des institutions gouvernementales et au-delà, dans la société et l'économie, en France et à l'étranger. Les étudiants ont besoin d'exemples, et je souhaite profondément que la marraine et ses filleuls tissent ensemble des réseaux de travail et d'amitié.

Ce master, je l'ai créé en 2001-2002, à une époque paléontologique au regard du droit du numérique, j'ai voulu qu'il permette aux étudiants de trouver un emploi dans le droit du numérique.

C'est la raison pour laquelle 50 % du programme traite le droit numérique privé et 50 % le droit numérique public. Et, en plus il y a 50 heures d'informatique et de connaissance des réseaux.

Les juristes de droit du numérique négocient avec les informaticiens. Ces 50 heures permettent aux étudiants de comprendre le langage et les objectifs des informaticiens, et donc de parler avec eux, mais aussi de savoir qu'il faut expliquer le droit aux informaticiens qui, le plus souvent, sont ignorants des règles. Cela marche bien.

Pour que les étudiants trouvent un emploi grâce à ce diplôme, il faut que les enseignants soient des experts renommés, pointus. C'est le cas. Nous mettons 27 professeurs à la disposition de 20 étudiants et 24 d'entre eux sont des praticiens experts, avocats, juristes d'entreprises et du secteur public, experts et consultants.

Ces professeurs et chargés de cours du master sont connus de vous, parfois personnellement. Il suffit de lire la liste. Je ne citerai que madame Gabrielle Gauthey, Bernard Benhamou, Maître Bensoussan, M. Henri Breuil, M. Philippe Wolf. Il faudrait tous les citer.

Le programme comporte vingt deux enseignements correspondant à 18 matières ou branches du droit du numérique privé et public.

Les cours ont lieu le soir pour permettre aux étudiants en activité professionnelle de s'inscrire et de suivre les cours.

Au terme des trois premiers mois d'enseignement, les étudiants commencent leur stage. Les maîtres de stage se déclarent satisfaits. Un grand nombre de Maîtres de stage entoure et protège le master.

En outre, les étudiants du master doivent rédiger un mémoire de recherche, véritable passeport pour l'emploi lorsque leurs raisonnements juridiques sont pertinents.

Depuis sa création, le master a régulièrement organisé, à la Sorbonne, des conférences sur des thèmes d'actualité et j'ai personnellement mis sur pied cinq colloques internationaux sur des sujets divers du droit du numérique. Les Actes de ces colloques ont été publiés en français et deux fois en anglais.

Mémoires, conférences, colloques internationaux, les contributions du Master à la recherche sont patentées.

Encouragés par les initiatives de leurs professeurs, les étudiants ont voulu compter sur leurs propres forces. Le second colloque des étudiants du master a pour thème : « vie privée – vie publique à l'ère du numérique ». Il aura lieu à l'amphithéâtre Bachelard à la Sorbonne le 28 septembre 2010. Nous sommes particulièrement fiers d'annoncer que vous avez bien voulu, madame la Ministre en faire l'ouverture.

Avec monsieur William Gilles, Maître de Conférences à Paris 1, Co-directeur du Master Droit du Numérique et Président de l'Institut du Monde et du Développement et madame Irène Bouhadana, Maître de Conférences à Paris 1, Co-directrice du Master droit du numérique, Secrétaire générale de l'Institut du Monde et du Développement, nous préparons un colloque international sur l'administration numérique pour mars 2011.

Il apparaît que c'est toute notre administration qui est devenue numérique. En effet, les agents produisent leurs actes au moyen d'ordinateurs et les font circuler par la messagerie électronique et l'internet. Certes, beaucoup de papier existe encore, mais c'est désormais provisoire.

Ce colloque a pour objectif de faire le point sur les réalisations et les besoins de notre administration numérique. Ce sera le premier du genre.

Madame la Ministre, les chercheurs et les praticiens du master, mais aussi l'ensemble des personnes qui ont fait des rapports pour les conférences du master et les colloques internationaux, constituent un véritable think tank, un véritable réseau de recherche autour du droit du numérique.

Ce réseau est constitué de 250 personnes sans compter les 250 anciens étudiants du master. C'est un vivier de près de 500 personnes, 500 juristes en droit du numérique.

C'est parce qu'un tel réseau existe que nous souhaitons, Irène Bouhadana, William Gilles et moi-même, vous proposer une coopération avec votre secrétariat d'Etat sur le thème « Langages – normes – systèmes », thème retenu par l'Ecole de Droit de la Sorbonne pour concourir avec les autres pôles de recherche et d'enseignement supérieur, dans le cadre des programmes et initiatives d'excellence.

Il faut étudier les langages du droit et de l'économie numérique ; comprendre l'influence des normes appliquées par le droit du numérique ; saisir les implications du caractère systémique d'un tel droit. Nous espérons que le thème retenu par l'Ecole de Droit de la Sorbonne deviendra une initiative d'excellence et nous vous soumettrons un projet ambitieux, à la hauteur de vos activités et du grand emprunt.

Madame la Ministre, nous avons besoin de votre intelligence et d'échanger avec vos réseaux.

Madame la ministre, j'ai l'honneur de vous présenter mes hommages pour l'excellence de ce que vous apportez, enfin, en France, à la réussite de la société de l'information et j'ai le plaisir tout personnel de vous exprimer ma gratitude, ma reconnaissance envers la marraine de la promotion du Master.

Cette reconnaissance du droit du numérique qui vous anime, je souhaite qu'elle soit très largement partagée au terme d'une journée d'étude sur l'enseignement et la recherche en droit du numérique, journée qui est programmée au début de 2011, et pour laquelle, encore, nous vous demanderons conseil et assistance.

Merci infiniment.

Georges Chatillon

Directeur du Master Droit du Numérique - Administration - Entreprises

Ecole de Droit de la Sorbonne

10, Boulevard Barbès 75018 Paris – Tél : 01 42 54 70 60 – 06 73 49 20 43

Georges.Chatillon@univ-paris1.fr

<http://www.georges-chatillon.eu/>

<http://canalc2.u-strasbg.fr/video.asp?idVideo=5529&voir=oui>

U.F.R. 01 DROIT ADMINISTRATION ET SECTEURS PUBLICS - 12 PLACE DU PANTHÉON 75005 PARIS

<http://www.univ-paris1.fr/diplomes/master-pro-droit-de-linternet-public/>

Bibliothèque numérique du droit de l'administration électronique :

<http://www.univ-paris1.fr/diplomes/master-pro-droit-de-linternet-public/bibliotheque-numerique-du-droit-de-ladministration-electronique/>